

Nous ne ferons suivre d'aucun commentaire cette taxe de la chancellerie apostolique, chef-d'œuvre d'infamie sorti du cerveau d'un pape, et résumant en quelques pages tous les secrets d'une institution qui pesait depuis quatorze siècles sur les peuples et sur les rois. Aussi le pieux Conrad, abbé d'Usperg, s'écrie-t-il en parlant du livre des taxes de la chancellerie romaine :

« O Vatican! réjouis-toi maintenant, tous les trésors te » sont ouverts, tu peux y puiser à pleines mains! Prends plaisir aux crimes des enfants des hommes, puisque tes richesses dépendent de leurs dérèglements et de leurs iniquités. Pousse à la débauche, excite au viol, à l'inceste, au parricide même, car plus le crime est grand, plus il te rapportera de livres d'or!

» Réjouis-toi! entonne des cantiques d'allégresse! C'est maintenant que le genre humain est asservi à tes lois! c'est maintenant que tu règnes par la dépravation des mœurs et par le débordement des penchants ignobles! Les enfants des hommes peuvent impunément commettre tous les crimes, maintenant qu'ils savent que tu les absoudras pour un peu d'or! Pourvu qu'on t'apporte de l'or, qu'il soit souillé de sang ou de luxure, tu ouvriras le royaume des cieux aux débauchés, aux sodomites, aux assassins, aux parricides! Que dis-je? tu leur vendrais Dieu lui-même pour de l'or! »

En effet, la taxe rédigée par Jean XXII devint pour les papes ses successeurs une des plus vastes et des plus fructueuses opérations de finances qu'eussent jamais inventées l'avarice et le génie infernal des pontifes!

## BENOIT XII,

ANDRONIC III  
PALÉOLOGUE,  
empereur d'Orient.

202<sup>e</sup> PAPE.

PHILIPPE VI,  
roi  
de France.

Élection du cardinal Jacques Fournier, fils incestueux de Jean XXII et de sa sœur. — Son histoire avant son pontificat. — Portrait de Benoît XII. — Il révoque les commendes et les expectatives. — Décret sur la vision béatifique. — Il refuse de rentrer en Italie. — Ses débauches dans son palais d'Avignon. — Négociations entre le pape et l'empereur. — Procédures contre Frédéric de Sicile. — Les ambassadeurs grecs à la cour du saint-père. — Bologne passe sous la domination du pape. — Mort de Benoît.

Quelques jours après la mort de l'infâme Jean XXII, le comte de Noailles et le sénéchal de Robert, roi de Naples et comte de Provence, firent arrêter les vingt-quatre cardinaux qui se trouvaient dans la ville, et les renfermèrent en conclave dans le palais pontifical d'Avignon; après les avoir prévenus qu'ils n'eussent pas à compter sur leur mise en liberté avant la nomination d'un pontife. Le sacré collège était divisé depuis longtemps en deux factions; la plus puissante et la plus nombreuse était sans contredit celle des cardinaux français: ceux-ci s'accordèrent donc à élire un pape de leur nation, et ils proposèrent la tiare à Cominges, évêque de Porto, sous la condition qu'il continuerait à habiter Avignon, et qu'il ne transférerait pas la cour pontificale à Rome.

Ce prélat ayant refusé de prendre l'engagement qu'on lui demandait, les cardinaux français reportèrent leurs voix sur le plus humble des membres du sacré collège, le cardinal Jacques Fournier, de l'ordre de Cîteaux, surnommé le Blanc, à cause de la couleur de son froc. Aussitôt qu'il connut sa promotion, le pauvre moine, se rendant pleine justice, dit aux cardinaux : « Vous venez d'élire un âne pour vous gouverner, » mes frères. » Il prit le nom de Benoît XII.

Jacques Fournier ou Dufour, suivant quelques auteurs, était fils d'un pâtissier nommé Guillaume, de la ville de Saverdun, dans le comté de Foix; suivant d'autres historiens, et leur version s'appuie sur des témoignages plus authentiques que ceux des premiers, Jacques devrait le jour à un inceste de Jean XXII avec sa sœur; et le pâtissier Guillaume n'aurait été que son père adoptif: l'histoire de ses premières années vient, du reste, corroborer cette opinion. L'abbé de Boulbone était venu le prendre dans sa jeunesse chez le pâtissier Guillaume sans aucun motif apparent, pour l'élever dans son monastère; ensuite il l'avait envoyé à Paris avec une pension considérable pour étudier la théologie et le droit. Ses études terminées, on lui avait donné la riche abbaye de Fontfroide, et quelque temps après, Jean XXII l'avait nommé évêque de Pamiers et cardinal.

Cependant Benoît XII était doué d'un excellent jugement, mais ses études dans la théologie et dans le droit canon avaient tellement absorbé ses facultés, qu'il était devenu impropre aux affaires temporelles.

Un ancien chroniqueur raconte sur l'exaltation du saint-père ce singulier incident : « Un évêque italien, dit-il, se

» rendait à Avignon en pèlerinage; tout à coup il se sentit  
 » pris d'une lassitude dans les membres, et il fut obligé de  
 » s'arrêter sur le bord du chemin, où il s'endormit. Pendant  
 » son sommeil, un ange lui apparut : Tu cherches le pape,  
 » dit l'envoyé céleste, il est mort! Puis au même instant  
 » un autre ange lui cria : Regarde, voici le nouveau pontife!  
 » Alors un grand homme qui lui était inconnu passa à ses  
 » côtés, revêtu d'une robe de pourpre et portant la tiare  
 » à triple couronne; après quoi la vision cessa. L'évêque  
 » s'étant levé, continua son voyage et arriva dans Avignon,  
 » où il apprit que Jean XXII venait d'expirer. Aussitôt il se  
 » rendit au palais pontifical, où les cardinaux étaient réunis  
 » pour faire l'inventaire du trésor de l'Église; il les regarda  
 » attentivement, et ne reconnaissant point celui que l'ange  
 » lui avait montré, il demanda à l'un des trésoriers si tous  
 » les cardinaux étaient réunis. Comme il lui fut répondu qu'il  
 » n'en manquait qu'un seul, le moine Jacques Fournier, le  
 » prélat se rendit immédiatement auprès de ce cardinal, et  
 » dès qu'il l'aperçut il se jeta à ses pieds en lui disant :  
 » Bénissez-moi, saint-père. Cette demande fit sourire Jac-  
 » ques, qui n'avait aucun espoir d'être nommé pape, il lui  
 » donna néanmoins sa bénédiction. Quelques jours après il  
 » était proclamé chef suprême de l'Église. »

Quoique fils de Jean XXII, le nouveau pontife n'avait aucune ressemblance extérieure avec son père; Jean était petit, avait le visage pâle et la voix faible; au contraire, Benoît XII était grand, coloré, et sa voix avait un timbre éclatant. Jean était avare; Benoît, au contraire, très-libéral.

Il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et couronné

solennellement dans l'église des frères prêcheurs d'Avignon le 8 janvier 1335.

Dans un consistoire qu'il tint quelque temps après, le saint-père donna ordre aux prélats et aux curés étrangers de quitter immédiatement la cour pontificale et de rentrer dans leurs diocèses, sous peine des censures ecclésiastiques. Il écrivit ensuite aux évêques du royaume de Castille pour les engager à réformer la conduite de leurs prêtres. « Nous » avons appris, leur disait-il dans sa bulle, que les ecclésiastiques de vos provinces vivent publiquement avec des » concubines, commettent des adultères, des incestes, des » vols et des meurtres, pillent les cultivateurs, et incendient » les fermes, avec l'espoir d'en être quittes pour quelques » deniers payés à notre trésorier. Comme ces désordres font » mépriser notre religion par les mahométans des villes voisines et les empêchent de se faire baptiser, nous vous exhortons à les faire cesser, vous prévenant que nous ne sommes » point disposés à pardonner les crimes pour de l'argent, » ainsi qu'il convenait à notre prédécesseur de le faire. »

Benoît publia une seconde bulle pour condamner la doctrine de Jean sur la vision béatifique, et formula en ces termes son opinion sur l'état des âmes dans le ciel : « Les » âmes des saints qui sont sorties de ce monde avant la passion du Christ; celles des apôtres, des martyrs et des autres » fidèles qui sont morts sans avoir été baptisés; celles des enfants baptisés morts avant l'âge de raison; toutes ont été » reçues dans le paradis aussitôt qu'elles ont été séparées de » leurs corps; dès ce moment elles ont vécu avec les anges et » ont vu la Divinité d'une vision intuitive et face à face, sans

» le secours d'aucune créature interposée entre elles et Dieu.  
 » Par cette vision, elles jouissent de l'essence divine, qui leur » donne le repos et la vie éternelle, c'est-à-dire qui les rend » entièrement heureuses pour l'éternité et sans interruption.  
 » Au contraire, les âmes qui meurent en état de péché mortel descendent aux enfers pour y être tourmentées éternellement par des légions de mauvais anges, sans espoir de » voir la fin de leurs peines, même au jugement dernier.

» Donc nous regarderons comme hérétiques et nous traiterons comme tels, ceux qui à l'avenir auront la témérité » d'avancer sciemment quelques propositions contraires à la » présente bulle. »

Ainsi se trouva condamnée par un pape infallible la doctrine imposée aux fidèles par un autre pape infallible.

Benoît ne s'arrêta pas à ce premier pas dans les réformes; il révoqua les commendes ou bénéfices réguliers que ses prédécesseurs avaient vendus à des ecclésiastiques, ainsi que les brefs d'expectative et les annates. Ce dernier impôt, inventé par Jean XXII, consistait à prélever pour le saint-siège les revenus d'une année des évêchés ou abbayes qui étaient donnés à de nouveaux titulaires. Enfin le pape employa tous ses soins à faire disparaître la simonie de la cour pontificale, et s'il n'y réussit pas entièrement, au moins doit-on lui savoir gré de ses bonnes intentions.

Cependant plusieurs historiens prétendent que ce grand désintéressement prenait sa source dans un intérêt politique, et que Benoît n'avait en vue que de rendre quelque considération à son métier de pape, si fort avili par ses prédécesseurs. Il est vrai que les richesses amassées par son père

Jean XXII lui donnaient le moyen de se passer du commerce des indulgences et des absolutions ; et s'il eût été réellement vertueux, nous n'aurions point à raconter un fait qui atteste la corruption de ses mœurs.

Hieronimo Squarciafico affirme que Benoît mit tout en œuvre pour séduire la sœur du poëte Pétrarque, appelée Selvaggia, qui était d'une beauté remarquable, et que cette jeune fille en instruisit même son frère. Il ajoute que Pétrarque s'étant rendu au palais pontifical pour se plaindre énergiquement au saint-père des tentatives criminelles dont sa sœur était l'objet en son nom, ce vieillard dissolu lui proposa de lui payer la virginité de Selvaggia une somme considérable, et de lui donner en outre le chapeau de cardinal. Le poëte, indigné, repoussa avec une vertueuse énergie l'infâme proposition du pape : alors Benoît, pour se venger de son refus, le déféra aux inquisiteurs comme hérétique.

Pétrarque parvint à sortir d'Avignon, mais il fut obligé de laisser sa jeune sœur sous la garde de son frère Gérard ; ce misérable ne put résister à l'appât de l'or, et dans la nuit, cette pauvre jeune fille, qui était à peine âgée de seize ans, fut enlevée de sa maison, portée dans le palais pontifical, et livrée aux caresses monstrueuses d'un vieillard corrompu.

Quelque temps après, Benoît reçut en audience solennelle les députés romains qui venaient le supplier, au nom de leurs concitoyens, de rétablir la résidence des papes dans la ville sainte, lui faisant valoir en plein consistoire que les pontifes et les cardinaux étaient plus convenablement placés au milieu d'un peuple habitué à leurs mœurs, et qui ne se scandalisait pas de voir ses vierges et ses adolescents ser-

vir à leurs plaisirs. Ces raisons frappèrent les esprits par leur justesse, et les cardinaux, après en avoir délibéré avec le pape, répondirent aux ambassadeurs que sa sainteté consentait à retourner à Rome, et qu'elle fixerait ultérieurement l'époque de son départ de France.

Plusieurs motifs importants obligeaient le saint-père à différer son entrée en Italie : d'abord il craignait de tomber au pouvoir de Pétrarque, qui s'était jeté dans le parti des Gibelins ; ensuite il voulait s'assurer la possession de Bologne, pour se faire un point d'appui contre ses ennemis. Mais les nonces qu'il avait envoyés aux Bolonais pour traiter de la paix les trouvèrent tellement exaspérés contre la cour d'Avignon, qu'ils durent quitter la ville immédiatement, pour éviter d'être pris par les Gibelins.

Dans des circonstances aussi défavorables, Benoît jugea qu'il était imprudent de songer à rétablir le saint-siège à Rome, et résolut de fixer définitivement le séjour des pontifes à Avignon. En conséquence, il jeta les fondations d'un magnifique palais entouré de murailles crénelées et de tours qui devaient mettre le pape à l'abri de tout danger.

Cependant il reconnut bientôt que ces murailles, si hautes qu'elles fussent, ne pourraient, en cas de guerre, le protéger contre les rois de France, et il dut mettre tous ses soins à conserver les bonnes grâces de Philippe. Ce prince, de son côté, connaissant la faiblesse du caractère de Benoît, ne se faisait pas faute de lui demander de nouveaux privilèges qu'on n'osait point lui refuser ; et il osa réclamer pour son fils aîné la charge de vicaire de l'empire en Italie, et pour lui-même le droit de prélever des dîmes dans son royaume pendant dix

années et de partager avec le pape le trésor de l'Église, sous prétexte de subvenir aux frais d'une expédition qu'il préparait contre les infidèles. Ces demandes exagérées remplirent d'effroi la cour pontificale; et comme on n'osait pas résister ouvertement au prince, on lui suscita des ennemis secrets, et l'on envoya des émissaires en Angleterre pour déterminer Édouard III à envahir les états de Philippe, sous la promesse que le pape ratifierait son usurpation.

Édouard embrassa avec ardeur ce projet; il prit le titre de roi d'Angleterre et de France, fit soulever la Flandre, et vint en personne mettre le siège devant Tournay. Ce fut dans cette guerre que pour la première fois les Français employèrent les armes à feu, ainsi que le prouve d'une manière authentique un mémoire de Barthélemi de Prach, trésorier des guerres, daté de 1338.

Non content d'avoir jeté la France dans une guerre terrible, le saint-père voulut, en cas d'échec, s'assurer un abri contre la colère du roi de France, et il chercha à se réconcilier avec Louis de Bavière: il n'osa pas toutefois prendre ostensiblement l'initiative dans cette démarche, et il chargea quelques prélats de son parti d'engager le prince à lui adresser une ambassade solennelle afin d'entamer des négociations entre le saint-siège et l'empire.

Louis de Bavière reçut très-favorablement ces ouvertures de paix, et envoya plusieurs députés à Avignon, pour remettre au pape un acte par lequel le prince déclarait révoquer les décrets qu'il avait rendus contre Jean XXII, et annihiler les édits publiés à Rome contre les privilèges de l'Église; il promettait en outre de faire toutes les concessions

équitables qu'on lui demanderait afin d'arriver à une paix durable. Comme les cardinaux français étaient présents à l'audience de réception, Benoît n'osa pas donner aux envoyés de l'empereur une réponse décisive; il leur dit seulement que lui et les cardinaux verraient avec joie l'Allemagne, ce noble rameau de l'Église, se réunir au tronc, pour en augmenter la force; il fit l'éloge de Louis de Bavière, et ajouta que les désordres de l'Italie, la perte de l'Arménie et de la terre sainte, devaient être attribués à la vacance de l'empire, et non à ce prince, qu'il tenait pour le plus noble parmi les chevaliers de la chrétienté; enfin il termina sa harangue en promettant d'accorder sous quelques jours l'absolution des anathèmes prononcés par le pape défunt.

Dès que Philippe et Robert de Naples eurent été informés de la détermination du pontife, ils se hâtèrent d'envoyer à Avignon des députés qui gagnèrent à prix d'or les membres les plus influents du sacré collège; ensuite ils demandèrent une audience publique au pape, et en présence des cardinaux ils lui reprochèrent la préférence qu'il accordait à un hérétique sur leurs maîtres, et le menacèrent de le traduire devant les inquisiteurs comme fauteur d'hérésie.

Benoît, surpris d'une attaque aussi directe, se tourna vers ses cardinaux: « Eh quoi! leur dit-il, les rois de France et » de Naples ont-ils donc la prétention de mettre fin à l'empire » d'Occident? — Non, très-saint-père, répondirent ceux-ci; » ils blâment seulement le choix que vous avez fait de Louis » de Bavière, qui est celui d'entre les princes qui a fait le » plus de mal à l'Église. — Vous en avez menti, répartit » Benoît hors de lui; c'est vous qui avez fulminé des ana-